



TROUVER UN JOB

2019

ILE-DE-FRANCE





LE CIDJ À VOTRE ÉCOUTE

Espace unique d'information et de conseil, le CIDJ vous accueille gratuitement et sans rendez-vous, quelle que soit votre situation.

Le CIDJ informe et conseille dans tous les domaines qui vous concernent : orientation, études, formation professionnelle, emploi, alternance, job, stage, accès aux droits, mobilité internationale, entrepreneuriat et citoyenneté.

- **Accueil sans rendez-vous du mardi au vendredi de 13h à 18h, le samedi de 13h à 17h**
- **Accueil téléphonique : 01 44 49 29 32, du lundi au vendredi de 10h à 12h**
- **Tchat en ligne sur www.cidj.com**

CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE

101, quai Branly – 75015 Paris

Métro Bir-Hakeim (ligne 6) ou RER Champ-de-Mars (ligne C)



Édito

Le CIDJ et le réseau Information Jeunesse sont heureux de vous proposer la dixième édition de leur guide *Trouver un job*.

Entre conseils pratiques et juridiques, astuces pour organiser votre recherche et pistes à explorer pour décrocher un job en France ou à l'étranger, vous y trouverez une mine d'infos à exploiter toute l'année.

Un job étant un véritable emploi, nous développons ici de nombreuses informations utiles qui vous aideront à mieux vous repérer dans le monde du travail.

Il contribuera à financer vos études, vos vacances ou tout autre projet, mais ne doutez pas qu'il apportera également une réelle valeur ajoutée à vos parcours scolaire et professionnel.

Des espaces web accompagnent ce guide et le complètent : les sites **www.cidj.com** avec sa rubrique Offres de jobs et d'emploi et des conseils sur tous les secteurs où trouver un job et **www.jobs-ete.com** où vous retrouverez les dates des forums et journées Jobs d'été organisées par le réseau Information Jeunesse partout en France.

En outre, les conseiller-ère-s du CIDJ et celles et ceux des 220 structures Information Jeunesse d'Ile-de-France sont bien évidemment là pour vous accompagner et vous aider à organiser votre recherche.

Équipé(e) de votre CV, muni(e) de votre forte motivation et encouragé(e) par tous ces conseils, vous voilà prêt(e) à décrocher le job que vous cherchez.

Bonne chance à toutes et à tous !

Sophie Bosset-Montoux
Directrice générale du CIDJ



MON PROJET D'ORIENTATION OU DE RECONVERSION

Quelle orientation choisir ? Quelle direction donner à ma carrière ? Comment valider mon projet ?

Au CIDJ, des conseillers vous aident dans votre choix d'orientation et votre projet de reconversion. Entretiens personnalisés, documentation et logiciels spécialisés vous accompagnent dans vos démarches.

- **Accueil sans rendez-vous du mardi au vendredi de 13h à 18h, le samedi de 13h à 17h**
- **Accueil téléphonique : 01 44 49 29 32, du lundi au vendredi de 10h à 12h**
- **Tchat en ligne sur www.cidj.com**

CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE

101, quai Branly – 75015 Paris

Métro Bir-Hakeim (ligne 6) ou RER Champ-de-Mars (ligne C)

Sommaire

Mon job et mes droits p. 4

À quel âge peut-on travailler?	p. 4
Le salaire	p. 4
Le contrat de travail.....	p. 7
Un job en auto-entrepreneur.....	p. 9
Faire valoir ses droits.....	p. 11

Organiser sa recherche p. 12

Comment et quand chercher	p. 12
Le CV.....	p. 16
Le mail ou la lettre de motivation.....	p. 18
L'entretien.....	p. 21

Les secteurs qui recrutentp. 22

Agriculture	p. 22
Animation, sports.....	p. 24
Commerce et grande distribution.....	p. 26
Encadrement scolaire et périscolaire, soutien.....	p. 27
Entretien, nettoyage.....	p. 28
Hôtellerie-restauration.....	p. 28
Parkings et aires d'autoroute.....	p. 29
Santé.....	p. 29
Services à la personne (baby-sitting...)	p. 30
Sondages, télémarketing, téléassistance.....	p. 32
Tourisme, culture, événementiel.....	p. 33
Transports.....	p. 35

Un job à l'étranger p. 37

Le CIDJ et le réseau Information Jeunesse Ile-de-France p. 40

Suivez le  et repérez au fil des pages

tous les services proposés par le réseau Information Jeunesse.

MON job ET MES

Un job est un emploi comme un autre. Il est soumis au droit du travail. Vous avez les mêmes droits et devoirs que les autres salariés.

À QUEL ÂGE PEUT-ON TRAVAILLER ?

Vous pouvez travailler dès 16 ans. Le travail peut toutefois être autorisé à partir de 14 ans, mais des règles particulières doivent être respectées. Dans les faits, les employeurs recrutent davantage les jeunes de plus de 18 ans.

LE SALAIRE

Il est versé chaque mois et s'accompagne d'un bulletin de paie sur lequel doivent figurer poste occupé, période de paie, nombre d'heures effectuées, intitulé de la convention collective, salaire brut, nature et montant des cotisations

JOBS ET IMPÔTS

Jeunes de moins de 26 ans (au 1^{er} janvier de l'année d'imposition), vous êtes exonérés d'impôts sur les salaires perçus pendant vos études ou vos congés scolaires ou universitaires, dans la limite de 3 mois de Smic pour une année, que vous soyez rattachés ou non au foyer fiscal de vos parents. Renseignez-vous sur : www.impots.gouv.fr

sociales patronales et salariales, prise en charge des frais de transport (...) et montant net à payer de votre salaire (somme que vous percevrez).

Conservez à vie vos bulletins de paie, ils vous seront utiles pour faire valoir vos droits.

MOINS DE 18 ANS ?

Rémunération minimale versée aux mineurs ayant moins de 6 mois d'activité professionnelle :

- moins de 17 ans : 80 % du Smic
- de 17 à 18 ans : 90 % du Smic

Rien ne vous empêche de négocier.

Le salaire minimum

Il doit être au moins égal au Smic, sauf convention collective plus favorable.

Le Smic au 1^{er} janvier 2019 est de 10,03 € brut de l'heure, soit 1 521,22 € brut par mois sur la base de 35h hebdomadaires.

Le montant de votre salaire net se calcule en retirant les cotisations salariales (environ 23 % du brut).

Ex : Si vous gagnez 1 521,22 €, vous percevrez environ :
 $1\,521,22 - (1\,521,22 \times 23/100) = 1\,171,34$ € net.

droits

	18 ans et plus	16-17 ans	14-15 ans
Formalités administratives	Visite médicale	Visite médicale Accord du représentant légal écrit	<ul style="list-style-type: none"> • Accord représentant légal écrit • Demande écrite à l'Inspection du travail (accord tacite 8 jours après l'envoi) • Représentant légal cosignataire du contrat de travail • Visite médicale
Emplois interdits ou réglementés	Aucun	Emplois interdits - Débits de boissons - Activités dangereuses et pénibles (travail sur machines, port de charges...) sauf dérogation	Emplois interdits - Débits de boissons - Activités dangereuses et pénibles (travail sur machines, port de charges...) sauf dérogation
Durée maximale	<ul style="list-style-type: none"> • 10h par jour • 48h par semaine (durée légale : 35h) 	<ul style="list-style-type: none"> • 8h par jour • 35h par semaine sauf dérogation 	<ul style="list-style-type: none"> • 7h par jour • 35h par semaine • Pas plus de la moitié des vacances scolaires • Travail occasionnel en famille autorisé
Repos entre 2 jours de travail	11h	12h	14h
Repos hebdomadaire	1 jour (24h) ou plus selon accords	2 jours consécutifs dont le dimanche	
Pause journalière	20 minutes toutes les 6h	30 minutes consécutives toutes les 4h30	
Travail de nuit	8h consécutives maximum <i>sauf exceptions</i>	Interdit entre 22h et 6h <i>sauf exceptions</i>	Interdit entre 20h et 6h <i>sauf exceptions</i>
Travail les jours fériés	Autorisé <i>sauf le 1^{er} mai</i>	Interdit <i>sauf exceptions</i>	

MOINS DE 18 ANS







TRAVAILLER AVANT 18 ANS

Valorisez vos compétences et vos expériences : informatique, langues étrangères, Bafa, stages, baby-sitting, implication dans une association, chantiers de bénévoles, service civique, pompier volontaire...

Jouez la carte du direct avec les recruteurs et faites-vous aider par les professionnels du réseau Information Jeunesse. www.cidj.com

le + RÉSEAU
INFORMATION
JEUNESSE

Ces secteurs vous sont plus accessibles :

 <p>BABY-SITTING Garde d'enfants ponctuelles, régulières</p> <p>■■■■■</p>	 <p>TRAVAUX SAISONNIERS AGRICOLES Conditionnement, maraichage : ramassage, cueillette de fruits, de légumes</p> <p>■■■■■</p>	 <p>VENTE Boulangerie, marchés, plage</p> <p>■■■■■</p>
 <p>SERVICES À LA PERSONNE Courses, garde d'animaux, ménage, jardinage, assistance informatique</p> <p>■■■■■</p>	 <p>ANIMATION Encadrement d'enfants ou d'ados en accueil de loisirs</p> <p>■■■■■</p>	 <p>RESTAURATION Restauration rapide, extras, plongeur</p> <p>■■■■■</p>

DES ALTERNATIVES AU JOB

Voici quelques pistes pour occuper votre été et vivre de nouvelles expériences à valoriser lors de la recherche d'un job et sur votre CV !

Chantiers de jeunes bénévoles (cf. p.39)

Coopératives Jeunesse de Service

www.cooperer.coop/les-cooperatives-jeunesse-de-services/

Bénévolat sur un festival

Préparation du Bafa (cf. p. 25).

Et si vous souhaitez vous engager auprès des autres et plus durablement, pourquoi ne pas devenir sapeur-pompier volontaire ?

Sapeur pompier volontaire

www.pompiers.fr Devenir sapeur pompier volontaire

JOBS ET PRESTATIONS FAMILIALES

Jeunes jusqu'à 20 ans (21 ans dans certains cas) à la charge de vos parents : pour que vos parents continuent de percevoir les prestations familiales, votre revenu mensuel net ne doit pas dépasser 932,29 € (au 1^{er} janvier 2019).

www.caf.fr

Le contrat de travail

Un contrat de travail écrit – temps plein ou partiel – doit vous être remis dans les 48h suivant votre embauche. Vous devez le signer. On parle de « temps partiel » quand la durée du travail est inférieure à 35h par semaine.

Le CDD (contrat à durée déterminée)

Il est conclu de date à date, sauf en cas de remplacement. À la fin de votre CDD, vous avez droit à une indemnité de fin de contrat (10 % de la rémunération brute totale), **sauf pour les jobs saisonniers et étudiants.**

Le contrat de travail saisonnier

Très répandu en France en particulier dans les zones touristiques et agricoles, le travail saisonnier se caractérise par l'exécution de tâches normalement appelées à se répéter chaque année à des dates à peu près fixes (récoltes, cueillettes, activités touristiques). **C'est un CDD, mais il ne donne pas droit à l'indemnité de fin de contrat.**

Le contrat de travail temporaire

Il est utilisé dans le cadre de l'intérim et est juridiquement similaire au CDD. Vous êtes dans ce cas salarié et rémunéré par l'entreprise de travail temporaire. Elle vous met à disposition d'une entreprise le temps d'une « mission ». À noter : il existe aussi un CDI intérimaire pour réaliser des missions successives.

Le CDI (contrat à durée indéterminée)

C'est un contrat conclu sans limitation de durée. Le contrat écrit n'est pas obligatoire, sauf en cas de temps partiel ou si la convention collective l'exige.

À la fin de votre période de travail, l'employeur doit vous remettre les documents suivants :

- un certificat de travail,
- un reçu pour solde de tout compte,
- une attestation de travail destinée à Pôle emploi.

MENTIONS OBLIGATOIRES DU CONTRAT DE TRAVAIL

- ✓ nom et adresse du salarié et de l'employeur
- ✓ désignation et description du poste de travail occupé
- ✓ si remplacement, nom et qualification de la personne remplacée
- ✓ durée du contrat, date de début et de fin pour les CDD
- ✓ salaire et composantes (primes, logement, avantages en nature)
- ✓ date de la rémunération
- ✓ temps de travail hebdomadaire
- ✓ lieu(x) de travail
- ✓ durée de la période d'essai et du préavis en cas de rupture de contrat
- ✓ convention collective applicable
- ✓ caisse de retraite complémentaire et organisme de prévoyance

ÉTUDIANT SALARIÉ

Ce statut permet de combiner études et job. Pour en bénéficier, vous devez exercer une activité professionnelle rémunérée (10 à 15h minimum de travail par semaine). Votre activité doit débiter avant le 1^{er} octobre de l'année d'inscription et couvrir l'année universitaire jusqu'au 30 septembre suivant.

Avantages ? Vous bénéficiez d'aménagements : dispense d'assiduité à certains TD, emploi du temps adapté, contrôle terminal au lieu du contrôle continu... Si vous êtes étudiant salarié et que vous gagnez plus de 78 % du Smic net par mois, vous pouvez percevoir la prime d'activité.

Inconvénients ? Travailler en plus de ses études demande du temps et de l'énergie. Demandez des horaires adaptés.

TRAVAIL AU NOIR

Ne pas être déclaré par un employeur est illégal.

Conséquences si vous n'êtes pas déclaré :

- En cas d'accident du travail, vous n'êtes pas assuré.
- Vous n'aurez pas droit aux indemnités de chômage.
- Le travail non déclaré ne comptera pas pour le calcul de votre retraite.
- Si l'employeur ne vous paie pas, les recours seront extrêmement difficiles.

En savoir plus

www.travail-emploi.gouv.fr

rubrique Droit du travail / Lutte contre le travail illégal

Pour trouver les coordonnées de l'Inspection du travail du département où vous travaillez : www.direccte.gouv.fr

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Si vous êtes européen, vous pouvez travailler librement pendant vos études. Pour les non européens, l'activité professionnelle est limitée à 964h par an (60 % de la durée annuelle légale). L'employeur doit vous déclarer auprès de la préfecture.

Quelle que soit votre nationalité, si vous travaillez au-delà de 964h dans le cadre de vos études, il vous faut une autorisation provisoire de travail.

EN SAVOIR PLUS

www.service-public.fr rubrique Étranger / Travail d'un étranger en France

www.direccte.gouv.fr

Un job en auto-entrepreneur

Chauffeur VTC, livreur, services aux particuliers, création et vente de bijoux ou d'objets... Certains jobs s'exercent en indépendant avec le statut de micro-entrepreneur. Vous n'êtes donc pas salarié d'une entreprise. Soyez vigilant quand vous répondez à une annonce, on peut vous imposer ce statut.

Conditions : le chiffre d'affaires de votre micro-entreprise est plafonné et ne doit pas dépasser pour 1 an ::
- 70 000 € pour des prestations de services, cours particuliers, dépannage informatique, services à la personne...
- 170 000 € pour une activité de vente de marchandises, d'objets, de repas, des prestations d'hébergement...

Limites de ce statut :

C'est au micro-entrepreneur de cotiser pour les caisses de retraite, de Sécurité sociale ou de prévoyance. Il ne peut déduire de son chiffre d'affaires aucune charge (téléphone, scooter, vélo, déplacements...), n'a ni congés payés ni ouverture de droits à l'assurance-chômage. Vérifiez que vous avez une mutuelle correcte qui vous couvre en cas d'accident.

Le statut se demande simplement en ligne. Dès la réception de votre n° Siret, vous déclarez le montant de votre chiffre d'affaires chaque mois ou chaque trimestre. Le calcul de vos cotisations et contributions s'effectue automatiquement.

www.cfe.urssaf.fr/autoentrepreneur
www.lautoentrepreneur.fr



ÉTUDIANTS ENTREPRENEURS

Le statut national d'étudiant entrepreneur s'adresse notamment aux étudiants et jeunes diplômés porteurs d'un projet de création d'entreprise. Seule condition requise : être titulaire du bac ou du niveau bac.

Parmi les avantages : des aménagements d'emploi du temps, des crédits ECTS et la possibilité de substituer au stage le travail sur son projet. Ce statut permet de conserver ou de retrouver le statut étudiant avec la possibilité (si vous avez moins de 28 ans) de proroger les bourses sur critères sociaux, la couverture sociale étudiante, les tarifs réduits... Pour obtenir ce statut, il vous suffit de candidater en ligne et d'être sélectionné par la Pépète de votre campus :

www.pepète-france.fr

www.cidj.com Créer mon entreprise

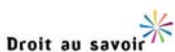


Handijeunes

Le savoir-faire
des équipes
du CIDJ
au service
de l'égalité
des chances

- Une équipe de conseillers formés aux différents types de handicap
- Un accueil personnalisé et adapté à chaque situation de handicap
- Des ateliers collectifs thématiques et des accueils de groupe
- Des forums « Handicap-alternance » et « Handicap-emploi » pour rencontrer des recruteurs
- Des rencontres professionnelles thématiques : numérique et handicap, handicap et orientation, mobilité internationale et handicap...

Partenaires du programme



Faire valoir ses droits

LE DÉFENSEUR DES DROITS

Victime de discrimination à l'embauche ou au travail, vous pouvez saisir le Défenseur des Droits sur www.defenseurdesdroits.fr

Tél : 09 69 39 00 00 du lundi au vendredi de 8h à 20h (coût d'un appel local)

En cas de conflit avec votre employeur, des solutions existent :

À l'amiable :

- Les délégués du personnel représentent le personnel auprès de l'employeur pour lui faire part de toute réclamation.
- Les syndicats de salariés mènent chaque année une campagne d'information sur les droits des saisonniers.
- L'Inspection du travail.
- Le Défenseur des Droits.

Devant la justice :

- Les syndicats de salariés peuvent vous représenter en justice.

Le conseil de prud'hommes est compétent pour régler tous les

litiges individuels entre employeurs et salariés.

Pour plus de renseignements, contactez la Direccte.

Unité régionale Ile-de-France

21, rue Madeleine Vionnet

93300 - Aubervilliers

Tél. : 01 70 96 13 00

Coordonnées des unités départementales de la Direccte :

www.direccte.gouv.fr

Pour en savoir plus :

www.travail-emploi.gouv.fr

www.legifrance.gouv.fr Code du travail et conventions collectives

www.annuaires.justice.gouv.fr

Allô Service public

Tél. : 39 39 (0,15 €/min)

**JEUNES HANDICAPÉS,
VOUS AVEZ LES MÊMES
DROITS AU TRAVAIL
QUE LES AUTRES!**

www.hanploi.com
www.ladapt.net
www.agefiph.fr
www.capemploi.com

HARCÈLEMENT AU TRAVAIL

Le harcèlement est la répétition de propos et de comportements ayant pour but ou effet une dégradation des conditions de vie de la victime. Il peut être moral ou sexuel.

Dans le cadre d'un harcèlement sexuel au travail, la loi prévoit désormais qu'un acte unique suffit à le caractériser. Est assimilé au harcèlement sexuel le fait d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle.

Si vous êtes dans une situation de harcèlement, parlez-en aux représentants du personnel. Vous pouvez saisir la justice et porter plainte au commissariat, à la gendarmerie, par courrier, en ligne.

Pour en savoir plus, www.service-public.fr Particuliers / Justice / Harcèlement

ORGANISER SA re

COMMENT ET QUAND CHERCHER

Commencez vos recherches le plus tôt possible : dès janvier-février pour les jobs d'été, dès septembre pour ceux d'hiver. Faites le point sur vos points forts, vos compétences, vos envies et vos contraintes (indisponibilité certains jours, difficultés de déplacement, contre-indications médicales...) puis répondez aux offres ou envoyez des candidatures spontanées. Soyez à l'affût de tout ce qui peut se présenter (Internet, bouche à oreille...). Restez actif et disponible !

Réseau Information Jeunesse

Il met à votre disposition des offres de jobs, organise des forums et des ateliers d'information sur les jobs. Voir adresses p. 40 et sur www.cidj.com

Agenda national
des opérations
Jobs d'été

www.jobs-ete.com

www.yij78.org

www.cij77.asso.fr

<http://cij.valdoise.fr>

le + RÉSEAU
INFORMATION
JEUNESSE

Réseau relationnel

Pour obtenir conseils et pistes, parlez de votre recherche à votre famille, aux amis, voisins, commerçants et communiquez sur vos réseaux sociaux.

Autres pistes à explorer

Crous

Offres de jobs pour étudiants.

www.jobaviz.fr

www.crous-paris.fr

www.crous-creteil.fr

www.crous-versailles.fr

SITES GÉNÉRALISTES OÙ TROUVER DES OFFRES

De nombreux sites internet ou plateformes diffusent des annonces pour des jobs.

À titre indicatif :

- leboncoin.fr
- indeed.fr
- clicmyjob.com
- monster.fr
- emploi.org
- saisonnier.fr

Pôle emploi propose également des offres saisonnières accessibles à tout public et informe sur les journées de recrutement.

www.pole-emploi.fr

Utilisez la recherche avancée.

cherche

SE LOGER LOIN DE CHEZ SOI

Colocation, auberges de jeunesse, résidences de jeunes travailleurs, cités U, campings, famille, amis, relations... Plus facile de trouver un job quand on a déjà un hébergement !

Informations auprès du réseau IJ, sur www.cidj.com et auprès des Maisons des saisonniers.

www.saisonnalite.org

Missions locales

Elles accompagnent dans leur recherche d'emploi les jeunes sortis du système scolaire.

www.mission-locale.fr/annuaire

www.unml.info (annuaire des missions locales)

Agences d'emploi et de travail temporaire

Elles proposent des missions courtes ou saisonnières. Dans la plupart des cas, il faut être majeur.

www.officielinterim.com/emploi

Espaces saisonniers

Si vous êtes disponible plusieurs mois avec un peu d'expérience, contactez les Maisons des saisonniers.

www.saisonnalite.org

Fédérations et syndicats professionnels

Retrouvez leurs coordonnées dans les dossiers Actuel-Cidj disponibles dans tout le réseau IJ.

Sites web des entreprises

Pensez aux pages « emploi » ou « job étudiant » des entreprises et grandes enseignes. Il suffit de taper le nom de l'entreprise suivi du terme « recrutement » sur Google et de postuler directement en ligne ou de déposer votre CV.

Forums et salons

le RÉSEAU
INFORMATION
JEUNESSE

www.salonenligne.pole-emploi.fr

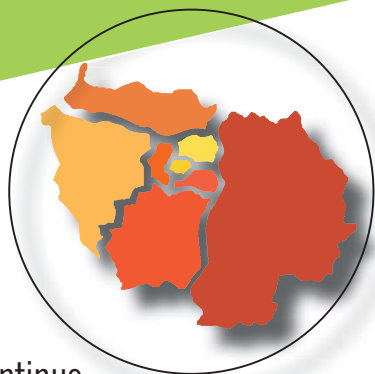
www.convention.parisinfo.com

Site officiel de l'Office du tourisme et des Congrès de Paris

Voir toutes les offres
de jobs sur
www.cidj.com
rubrique
Offres de stages
et jobs

Le réseau Information Jeunesse en Ile-de-France :

des infos et des conseils près de chez vous



- Projets
- Études & métiers
- Stages & jobs
- Emploi et formation continue
- Partir à l'étranger
- Logement
- Santé
- Accès au droit
- Loisirs, culture, sports, vacances

Les 225 structures du réseau Information jeunesse en Ile-de-France proposent un accueil personnalisé gratuit et sans rendez-vous, des conseils, un accompagnement pour des projets de jeunes, des services spécialisés et des actions d'animation.

Pour trouver la structure la plus proche de chez vous :

www.cidj.com

ZOOM

TROUVER UN JOB GRÂCE AUX RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux sont un bon moyen pour trouver un stage, un emploi ou un job ! Attention, cependant, à bien configurer votre confidentialité et à ne pas publier n'importe quoi.

Nos conseils :

- Suivez les comptes intéressants pour votre recherche.



Sur **Twitter**, suivez les # liés aux jobs : #job et #jobsdete vous informent, par exemple, des dates des journées Jobs d'été organisées dans le réseau Information Jeunesse.

le + RÉSEAU
INFORMATION
JEUNESSE



Sur **Facebook**, intéressez-vous aux pages « carrières » des entreprises qui publient régulièrement des offres d'emploi et aussi de jobs. Partagez avec vos contacts et amis votre recherche de job.

- N'hésitez pas à entrer en contact avec les personnes avec qui vous souhaitez échanger. Informez-les que vous cherchez un job. Exprimez votre motivation. Cela vous permettra aussi de développer votre réseau.



- Travaillez votre identité numérique en ayant toujours un profil à jour : petite biographie sur **Twitter**, résumé et expériences sur **LinkedIn** avec une photo de profil « professionnel » et la mention « en recherche d'un job de... ».

- Faites vivre vos comptes sociaux en partageant des contenus (actualités, articles, études...) sur le(s) sujet(s) en rapport avec votre univers professionnel.



DROIT À L'OUBLI SUR INTERNET

Vous pouvez demander au moteur de recherche Google de supprimer des résultats de recherche incluant votre nom, lorsque le droit à la protection de la vie privée est atteint. Lien officiel pour faire valoir son droit à l'oubli : <https://support.google.com/legal/>

Le CV

Le CV doit être rédigé en cohérence avec l'offre de job et vous présenter sous un angle favorable. Optez pour une présentation claire, simple et aérée.

À quoi sert-il ?

Le CV présente vos parcours personnel et professionnel. Il valorise votre expérience, vos compétences, votre dynamisme, vos centres d'intérêt et vos activités de loisirs.

Mentionnez vos engagements : bénévolat, stage, séjour linguistique, chantier de jeunes bénévoles, service civique, séjour au pair... Mettez-les en avant si vous avez peu d'expérience.

Conseils

- Le CV doit être tapé et tenir sur une page.
- Soyez clair, précis et synthétique.
- Soignez votre orthographe !
- La photo est facultative. Si on vous la demande, vérifiez qu'elle est adaptée et de bonne qualité.
- Vous pouvez vous inspirer de modèles de CV, mais évitez le copier-coller !

Et, à moins d'une idée extraordinaire, ne partez pas sur des CV trop originaux !

LE CV EN LIGNE

Vous envoyez un mail ? Mettez votre CV en pièce jointe au format PDF de préférence (sinon, utilisez un fichier Word) et nommez-le avec vos nom et prénom.

Vous remplissez un formulaire de CV ? Utilisez le champ libre pour mettre en valeur vos atouts !

Permanences d'aide à la rédaction du CV

le RÉSEAU
INFORMATION
JEUNESSE

dans les structures du réseau Information Jeunesse.

Adresses sur www.cidj.com

En savoir plus

www.pole-emploi.fr

Dépôt de votre CV et diffusion en ligne, modèles de CV et de lettres de motivation, conseils et tutos sur <https://moooc-pole-emploi.fr>

<http://moncv.com>

Téléchargement gratuit d'un logiciel d'assistance à la création de CV.

www.emploi-store.fr Préparer sa candidature

www.maintenant.pole-emploi.fr

(Pour trouver un job sans CV)

INCONTOURNABLE

CV, lettres de motivation, entretiens... Conseils pour décrocher un job et modèles de CV et de lettres sur www.cidj.com rubrique Stages et emploi



Photo (facultative)



Agathe MARTIN
1 rue des Fleurs
44000 Nantes

Tél. : 06 00 00 00 00
Email : 01martin@gmail.com
18 ans
Permis B
Est hébergée par la famille

QUALITÉS

- Bon contact relationnel
- Rapidité d'exécution
- Rigueur professionnelle
- Bonne résistance physique

EMPLOYÉE POLYVALENTE LIBRE SERVICE

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Juillet / Août 2018 – Les Sables d'Olonne (85)

- Employée libre service (étiquetage des produits, mise en rayons, tenue de la caisse, accueil, conseil clientèle)
– Hypermarché XXX

Août 2017 – Languedoc-Roussillon

- Saison d'été : cueillette des fruits et mise en conditionnement

Juin 2017 – Nantes (44)

- Stage en entreprise (étiquetage, mise en rayon, rangement, découverte des métiers de la vente)
– Magasin XXX

Septembre 2016 / Juin 2017 – Nantes (44)

- Baby-sitting (2 enfants de 3 et 5 ans)

FORMATION

2018 Bac STMG option mercatique
Lycée G.P – Nantes (44)

2016 Secourisme : PSC1

DIVERS

- Anglais courant
- Bénévole au sein d'un club de basket
- Participation à un chantier de jeunes bénévoles avec l'association Concordia (juillet 2016)
- Déléguée des élèves pendant 2 ans

Le mail ou la lettre de motivation

La lettre ou le mail de motivation doivent accompagner et compléter votre CV. Objectif : donner envie au recruteur de vous rencontrer.

Le format

C'est de plus en plus souvent par mail accompagné de votre CV que vous candidatez à un job, sauf si une lettre est clairement demandée par l'entreprise.

Faites en sorte d'avoir une adresse mail sobre à vos nom et prénom, sans pseudo. Sinon, créez-vous une adresse spécifique dédiée à votre recherche de job.

Conseils

Personnalisez votre lettre/mail et prenez le temps de la rédaction.

Intéressez-vous à l'entreprise ou à l'organisme via son site web ou sa page Facebook. Retrouvez également des informations essentielles sur l'annonce. Montrez en quelques phrases que vous connaissez et appréciez l'entreprise, les produits et les services qu'elle propose...

À SAVOIR

Que vous écriviez une lettre ou un mail :

- Précisez bien l'objet : candidature à un emploi de vendeur, candidature-réponse à une offre de vendeur...
- Par mail, commencez par « Bonjour », par lettre on utilisera plutôt « Madame, Monsieur », plus formels.
- Attention aux fautes d'orthographe ! Si vous n'êtes pas sûr de vous, faites relire votre courrier avant de l'envoyer.
- Une lettre = une candidature.

Si vous avez déjà fait des stages ou avez déjà exercé un job, insistez sur votre expérience, votre sérieux et votre sens des responsabilités.

Dans tous les cas, indiquez bien vos disponibilités : un mois, tout l'été, tous les week-ends, pendant les vacances scolaires... et précisez si vous êtes mobile.

LE SUIVI DE VOS CANDIDATURES

Si vous n'avez pas de nouvelles une semaine après avoir envoyé CV et lettre, n'hésitez pas à relancer l'entreprise. En cas de réponse négative, demandez-en la raison pour réagir et revoir votre stratégie. Pour suivre tous vos envois, réalisez un tableau et indiquez, pour chacune des entreprises contactées, la date d'envoi, la réponse, la date de relance, de l'entretien...). Cela vous aidera à y voir plus clair !

Pour vous aider, le site www.boxmyjob.com

Inspirez-vous de ce mail de motivation mais adaptez-le à chacune de vos candidatures.

À : adresse mail du correspondant
Cc : autre destinataire si besoin (non principal)
Cci : destinataire masqué
Objet : référence / réponse à une annonce
▶ Pièces jointes : CV Julie Martin

Bonjour,

ACCROCHE

La raison de votre candidature :
réponse à une annonce, candidature spontanée...
L'accroche doit capter l'intérêt de votre interlocuteur.

DÉVELOPPEMENT

Mettez en valeur vos compétences et qualités en rapport avec la
fonction et les missions du poste que vous convoitez.
Illustrez par des exemples tirés de votre expérience.
Montrez ce que vous apporterez à l'entreprise.

VOS DISPONIBILITÉS

Vacances scolaires, week-ends, soirs en semaine...

DEMANDE D'ENTRETIEN

Par exemple : « Je vous remercie de l'attention que vous porterez
à ma candidature et me tiens à votre disposition pour un
entretien... »

Cordialement,
Nom prénom
Téléphone

Si vous faites une lettre classique, inspirez-vous de modèles sur cidj.com. Mais évitez les copier-coller et personnalisez un peu votre lettre ! Soyez clair, utilisez un langage simple et adapté à l'entreprise.

ENTREPRENDRE DE L'IDÉE AU PROJET

Vous avez l'envie de créer votre activité, mais ne savez pas par où commencer.

Que vous ayez juste une idée ou un projet déjà bien pensé, les conseillers du CIDJ vous orientent vers des experts et des ressources spécifiques à la création d'entreprise ou d'association.

- **Accueil sans rendez-vous du mardi au vendredi de 13h à 18h, le samedi de 13h à 17h**
- **Accueil téléphonique : 01 44 49 29 32, du lundi au vendredi de 10h à 12h**
- **Tchat en ligne sur www.cidj.com**

CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE

101, quai Branly – 75015 Paris

Métro Bir-Hakeim (ligne 6) ou RER Champ-de-Mars (ligne C)

L'entretien

Il est normal d'être stressé lors d'un entretien. En le préparant, vous serez plus détendu et la relation s'en trouvera facilitée. Voici quelques conseils à suivre pour mettre toutes les chances de votre côté.

Premier contact

Dès que vous avez envoyé votre candidature, pensez que l'employeur peut vous contacter à tout moment.

- Si vous n'êtes pas dans des conditions idéales, ne répondez pas immédiatement. Vous appellerez plus tard, au calme.
- Soignez votre message d'accueil sur votre répondeur : veillez à ce qu'il soit neutre et sans musique.
- Avant de conclure la conversation, notez le nom de la personne que vous allez rencontrer, le lieu, la date et l'heure du rendez-vous.

Avant l'entretien

- Ayez en mémoire la fiche de poste, la lettre et le CV que vous avez envoyés à l'employeur, ainsi que les notes que vous avez recueillies sur l'entreprise.
- Entraînez-vous à répondre à tous types de questions.
- Pensez aux qualités que vous pourrez mettre en avant (fiabilité, ponctualité, dynamisme, rapidité...).



FLOP 5 DES ERREURS À ÉVITER DEVANT L'EMPLOYEUR

- Ne pas vous être renseigné sur l'entreprise dans laquelle vous postulez.
- Ne pas avoir mis votre téléphone en mode silencieux.
 - Mentir sur votre parcours
- Ne pas avoir de questions à poser.
 - Être avachi sur votre chaise.

- Apportez une attention particulière à votre tenue. Elle doit être adaptée au poste proposé.
- Géolocalisez à l'avance le lieu du rendez-vous. Cela vous permettra d'être moins stressé le jour J.

Le jour J

- Soyez à l'heure au rendez-vous.
- Ayez en tête le nom de la personne que vous allez rencontrer.
- L'entretien permet au recruteur d'estimer si vous êtes le bon candidat. Mais c'est aussi pour vous l'occasion de vérifier que le poste que l'on vous propose correspond à vos attentes.
- Répondez calmement aux questions et posez en aussi quelques-unes.
- Demandez au recruteur les modalités de réponse et les délais.
- N'oubliez pas de remercier votre interlocuteur de vous avoir reçu.

Essayez de garder en tête que le recruteur n'est pas là pour vous piéger mais juste pour s'assurer que vous êtes quelqu'un de fiable sur lequel il peut compter.

En savoir plus

www.cidj.com

Rubrique Services au public / Ateliers collectifs

www.pole-emploi.fr

www.emploi-store.fr

LES secteurs QUI RECRUTENT

AGRICULTURE

Les travaux agricoles sont variés et offrent des possibilités de jobs tout au long de l'année avec un pic d'activité et un besoin en main-d'œuvre saisonnière accru l'été. Au fil des saisons, les activités sont multiples : entretien des cultures, ramassage de légumes, cueillette de fruits, vendanges, conditionnement... Sous serres, en plein champs, dans une exploitation agricole ou un entrepôt, ces travaux exigent une bonne forme physique et une tenue adaptée. L'hébergement et les repas sont rarement proposés. Un véhicule est très souvent indispensable pour se rendre sur le lieu de travail : pensez au co-voiturage. Privilégiez les contacts locaux : rencontrez les producteurs sur les marchés ou lors des journées portes ouvertes.

L'employeur peut vous proposer un CDD, un contrat de travail saisonnier (voir p. 7) ou encore un Tesa (titre emploi simplifié agricole), formule d'embauche simplifiée et adaptée au secteur.

Où trouver des offres

www.pole-emploi.fr

Indiquez : « aide agricole ».

www.anefa-emploi.org

Bourse de l'emploi, contacts utiles, calendrier agricole, chiffres-clés, actualités...

Chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile-de-France

2, avenue Jeanne d'Arc

78150 - Le Chesnay

Tél. : 01 39 23 42 00

www.ile-de-france.chambragri.fr

VENDANGES

Coupeur, cueilleur, porteur de hotte... Dès 16 ans, vous pouvez signer un contrat vendanges d'une durée d'un mois maximum (renouvelable 1 fois) accessible aux étudiants et aux salariés en congés payés. Il ne donne pas droit à l'indemnité de fin de contrat.

www.travail-emploi.gouv.fr

APRÈS L'ÉTÉ, LES JOBS D'HIVER !

Les pistes pour trouver un job en hiver sont nombreuses. La plupart des recrutements se déroulent à partir d'octobre. Anticipez !

Fêtes de fin d'année

Les **marchés de Noël** sont l'occasion de trouver un job fin novembre et en décembre. Repérez les commerçants et artisans d'une année sur l'autre ou contactez les mairies dès septembre. www.codecom.eu

En novembre et jusqu'à mi-décembre, des missions liées à la **coupe des sapins** et à l'**expédition** sont proposées chez les producteurs de sapins. Vous pouvez aussi postuler auprès des moyennes et grandes surfaces ou des jardinerie pour la vente des sapins.

Revêtez l'**habit du Père Noël** pour des opérations de street marketing et des **animations dans les centres commerciaux** (cf. p. 32) ou faites-vous recruter comme secrétaire du Père Noël. À Libourne (33), La Poste ouvre chaque année le Secrétariat du Père Noël, chargé de répondre aux lettres des enfants ! La carte est déjà rédigée, vous n'aurez qu'à inscrire l'adresse de l'enfant de manière manuscrite. Contactez l'agence Manpower de Libourne dès fin septembre.

À l'approche des fêtes, les magasins, de jouets particulièrement, recrutent **vendeurs et animateurs commerciaux**. Faites la tournée des magasins muni de votre CV !

Pensez aussi à la restauration ou au secteur des livraisons, très dynamiques pendant cette période.

Inventaires

Job très ponctuel et hivernal : inventariste. Les entreprises de distribution programment généralement leur inventaire en fin ou début d'année, en soirée ou le week-end. Nombreuses annonces en ligne via les sociétés d'intérim ou les entreprises spécialisées : www.novastock.fr, www.ivalis.fr/[ivalis-france.com](http://www.ivalis-france.com)/[ivalis-recrute.com](http://www.ivalis-recrute.com), www.rgis-job.fr

Chez les exploitants ostréicoles

La France compte plus de 4 000 exploitants qui proposent souvent des missions pour la mise en bourriche des huîtres. Appelez directement avant novembre les ostréiculteurs les plus proches de chez vous.

À la montagne

De décembre à fin mars, au pied des pistes ou en altitude, de nombreux saisonniers sont embauchés dans la vente, l'hôtellerie, la restauration, le nettoyage, l'animation. Les emplois liés à la montagne (perchistes, pisteurs secouristes, mécanicien de remontées mécaniques, billettistes...) sont proposés aux saisonniers ayant une qualification et de l'expérience, très souvent la main-d'œuvre est locale.

Pour être moniteur de ski à l'École du ski français (ESF) ou à l'École de ski internationale, vous devez être titulaire du brevet d'État en ski alpin.

Offres d'emplois saisonniers sur les sites des stations de sports d'hiver www.france-montagnes.com (site des stations de ski) ; www.jobmontagne.fr ; www.emploi-montagne.com

ANIMATION, SPORTS

L'animateur encadre des enfants ou des adolescents sur leur temps de loisirs (temps périscolaire, vacances scolaires) dans les accueils de loisirs, centres de vacances, classes de découverte ou campings.

Aimer travailler en équipe, vivre en collectivité, être pédagogue, créatif et dynamique sont indispensables pour ce job !

Qualifications selon le poste

- La première des qualifications requises pour décrocher un job dans l'animation est le **Bafa** (formation payante). Pour occuper les fonctions de directeur, vous devez être titulaire du **BAFD**.
- La formation aux premiers secours **PSC1** (Prévention et secours civiques de niveau 1) est un atout supplémentaire. Renseignez-vous auprès du réseau Information Jeunesse.
- Pour être animateur sportif, même saisonnier, il faut le **BP JEPS** (brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport). Le BP JEPS mention AAN (activités aquatiques et natation) vous permet de surveiller les lieux de baignade et de donner des cours de natation.
- Le surveillant de baignade doit posséder le **BSB** (brevet de surveillant de baignade) pour exercer dans les centres de vacances ou de loisirs, le **BNSSA** (brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique) pour surveiller les baignades aménagées ouvertes au public.
www.ffss.fr

Où trouver des offres

- toute l'année sur les sites Web des CRIJ et lors des journées Jobs d'été organisées par le réseau Information Jeunesse :

www.jobs-ete.com

www.cidj.com

<http://cij.valdoise.fr> rubrique Emploi et jobs

le RÉSEAU
INFORMATION
JEUNESSE

- via le réseau Profession Sport et Loisirs :
www.profession-sport-loisirs.fr
- sur les sites web spécialisés :
www.planetanim.com
www.jobanim.com
- sur les sites de recrutement des villages de vacances (cf. p. 33)
- candidatez sur des séjours adaptés : sites en fonction des régions.

Coordonnées des organismes (candidatures spontanées)

- les organisateurs de séjours et accueil de loisirs
www.123sejours.com (séjours)
- les mairies
- les campings (cf. p. 33)
- les comités d'entreprise
www.officielce.com
- le réseau IJ :
www.cij77.asso.fr
www.yij78.org

ZOOM

LE BAFA

Le **brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur** (Bafa) permet d'encadrer de façon occasionnelle des groupes d'enfants et d'adolescents et d'animer des activités ludiques et de découverte en accueil collectif de mineurs.

La formation se déroule sur 30 mois au maximum, en 3 étapes : **formation générale, stage pratique, session d'approfondissement ou de qualification**. Elle est dispensée par différents organismes agréés par le ministère en charge de la Jeunesse.

La qualification Bafa « surveillant de baignade » est à renouveler tous les 5 ans.

Il faut avoir 17 ans au premier jour de la formation générale mais vous pouvez vous inscrire sur le site 3 mois avant cet âge minimum.

Les préparations au Bafa sont payantes (1 000 € en moyenne). Des aides financières peuvent être accordées, sous certaines conditions, par les Directions départementales de la cohésion sociale (DDCS, DDCSPP), les Caf, Pôle emploi, la mission locale, les conseils départementaux, les conseils régionaux, les mairies, certains comités d'entreprise...

**LE SALAIRE MOYEN
D'UN ANIMATEUR
SE SITUE ENTRE
25 ET 40 €
PAR JOUR
SANS LES AVANTAGES
ET LES PRIMES.**

Il existe de nombreuses offres dans les organisations de séjours adaptés. La spécialisation « enfant en situation de handicap » est particulièrement appréciée.

À savoir : le contrat d'engagement éducatif (CEE) est un dispositif d'engagement volontaire qui permet de participer occasionnellement à des fonctions d'animation. Sa rémunération est légèrement inférieure au salaire moyen d'un animateur mais ne peut pas être de moins de 21 € par jour.

Information, liste des organismes de formations habilités et inscription en ligne :

www.jeunes.gouv.fr / Bafa-Bafd

www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr /

Emploi-Formation-Concours

TÉMOIGNAGE



« J'ai validé la formation générale du Bafa et le stage pratique de 14 jours. Et même sans avoir encore passé la session d'approfondissement, j'ai été embauchée comme animatrice périscolaire en raison de ma formation de base et de mon expérience avec les enfants (nombreux baby-sittings). J'ai décidé de passer le Bafa car, sans cette formation, il ne m'était pas possible de travailler en centre de loisirs les mercredis ou pendant les périodes de vacances scolaires. »
(Sabine, 25 ans, Bafa en cours)

COMMERCE ET GRANDE DISTRIBUTION

Grande distribution et magasins

De nombreux magasins emploient du personnel supplémentaire à certaines périodes pour aider à la vente, à la caisse, aux livraisons, à la manutention, aux inventaires, à la préparation des commandes, à l'emballage... Avez votre recherche selon les saisons (soldes, Noël...).

Pensez aux stations balnéaires qui fourmillent d'emplois saisonniers ! Superettes et autres magasins recrutent pour la saison d'été. Contactez-les dès février/mars.

La plupart des grandes enseignes recrutent en ligne sur leur site ou via les agences d'intérim (p. 13). Pour les autres boutiques, allez rencontrer directement les responsables de magasin avec CV et lettre de motivation. Si vous n'avez pas peur de vous lever tôt, faites le tour des marchés pour décrocher un job.

www.distrijob.fr

www.distri-emploi.com

www.distri-recrute.fr

Vente sur les plages

Glaces, boissons, beignets... Ce job saisonnier est difficile : votre forme physique doit être au top pour arpenter les plages sous la chaleur et le poids de votre chariot ou de votre glacière. La rémunération est souvent en fonction des ventes. Soyez vigilant ! Envoyez directement votre CV aux glaciers dès le printemps. Les recrutements sont toujours possibles à la dernière minute.

PRÉPARATEUR DE COMMANDES

Avec l'essor du e-commerce et des drives, les offres d'emploi sont très nombreuses dans ce domaine. Consultez les offres de la grande distribution et les agences d'intérim.

Sa mission : assurer la réception et le stockage des marchandises, effectuer la préparation et l'expédition des commandes. Qualités indispensables : sens de l'organisation et efficacité, bonne condition physique.

Les débutants sont acceptés et les horaires peuvent être décalés.

TÉMOIGNAGE



« Depuis deux ans, je travaille sur le marché de La Teste sur le bassin d'Arcachon. Ma recherche de job n'a pas été facile vu mon jeune âge et mon inexpérience. Un jour, j'ai proposé mes services à un commerçant du marché à qui j'avais l'habitude d'acheter des vêtements. Mon dynamisme, ma motivation et mon franc-parler ont été des atouts et quelques jours après, il me rappelait pour me proposer un contrat de 8h tous les dimanches de juin à septembre. Aujourd'hui, je continue à travailler pour lui, les jeudis et dimanches pendant la saison estivale. » (Charlotte, 20 ans)

ENCADREMENT SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE, SOUTIEN

Soutien scolaire

- Chez un particulier :
 - parlez-en autour de vous,
 - déposez des annonces chez les commerçants,
 - consultez les offres du Crous (réservées aux étudiants) sur www.jobaviz.fr
 - consultez les sites d'offres de services à la personne (p. 30).
- auprès des maisons de quartier.
- auprès d'un organisme spécialisé : la plupart exige un niveau bac + 3.
- En ligne : donner des cours de soutien par webcam, par chat... est une formule qui vous évite de vous déplacer mais nécessite d'être à l'aise avec l'outil.

www.mymentor.fr

Tarifs pour 1h de cours : de 10 à 30 € à négocier

Animation périscolaire

L'animateur périscolaire encadre les temps d'activité périscolaire (TAP) avant, après la classe et pendant la pause méridienne. Il peut proposer des activités manuelles, artistiques, sportives ou du soutien scolaire. Contactez les municipalités. Le Bafa est souvent demandé (voir p. 25).

www.paris.fr Insertion, emploi et formations

Sortie des écoles

Certaines villes proposent une surveillance des abords des écoles aux heures de sortie. Envoyez CV et lettre de motivation à votre mairie.

TRAVAILLER DANS SON UNIVERSITÉ

Les étudiants peuvent signer un contrat avec leur université pour assurer des activités de type : appui aux personnels des bibliothèques et autres services, animations culturelles, artistiques, scientifiques, sportives et sociales, actions dans le domaine de la promotion de la santé et du développement durable. La durée est de 12 mois maximum, à temps partiel, et ne peut excéder un mi-temps.

www.etudiant.gouv.fr

Encadrement scolaire

L'assistant d'éducation surveille les élèves, aide à l'étude, aux devoirs ou à la scolarisation des élèves handicapés dans les écoles, collèges, lycées.

Il faut être titulaire du bac ou équivalent, être majeur (20 ans pour travailler en internat). Les étudiants boursiers sont prioritaires.

Inscrivez-vous en ligne sur le site de l'académie de votre choix. Consultez les offres de Pôle emploi et envoyez des candidatures spontanées aux chefs d'établissement.

<https://bv.ac-paris.fr/siaten/jsp/login.jsp>

<https://bv.ac-creteil.fr/siaten/jsp/login.jsp>

<https://bv.ac-versailles.fr/siaten/jsp/login.jsp>

ENTRETIEN, NETTOYAGE

Nettoyage des bureaux, sanitaires, sols... Les agents d'entretien sont recrutés tout au long de l'année, mais aussi pour des remplacements l'été et pendant les vacances scolaires.

Contrats à temps partiel et postes souvent en horaires décalés (6h-9h

et 17h-22h généralement). Prévoir un moyen de locomotion.

Consultez les offres de Pôle emploi ou envoyez des candidatures spontanées aux entreprises de nettoyage.

HÔTELLERIE-RESTAURATION

L'offre de jobs dans ce secteur est importante : plongeur, cuisinier, commis de cuisine, serveur(se), femme de chambre, veilleur de nuit, réceptionniste, voiturier, bagagiste...

Qualités requises : endurance, adaptabilité, goût du contact... Parler une langue étrangère est également très apprécié.

Envoyez une candidature spontanée ou présentez-vous directement en évitant les heures de service.

Pensez à la restauration rapide, sandwicheries, saladeries, pâtes, sushis, pizzas, burgers, restauration livrée, cafétérias, campings, et aux grands groupes de l'hôtellerie-restauration, clubs et villages de vacances, organismes de séjours de vacances pour enfants et adolescents.

Où trouver des offres ?

Sur les sites des grandes chaînes, à la rubrique Recrutement.

www.lhotellerie-restauration.fr

Offres en France et à l'étranger

www.snarr.fr rubrique Les services aux salariés

Syndicat national de l'alimentation et de la restauration rapide

www.pole-emploi.fr

www.saisonnier.fr

Vous êtes disponible plusieurs mois et avez un peu d'expérience ? Contactez les Maisons des saisonniers.

www.saisonnalite.org

www.hotel-et-toque-job.fr

<https://recruteminute.fr/#/>

LÉGISLATION SPÉCIFIQUE

Dans les hôtels, cafés, restaurants, la durée conventionnelle du travail est fixée à 39h par semaine.

Au-delà de 35h, il y a une majoration de salaire pour heures supplémentaires :

- de la 36^e à 39^e heure : + 10 %
- de la 40^e à la 43^e heure : + 20 %
- à partir de la 44^e heure : + 50 %

Vous ne pouvez pas travailler plus de 48h par semaine.

Le repas est offert par l'employeur. À défaut, une indemnité compensatrice pour repas non pris sera versée.

PARKINGS ET AIRES D'AUTOROUTES

Parkings

L'agent d'exploitation de parking surveille les entrées et sorties des piétons et véhicules, informe les clients, contrôle les encaissements, assure la sécurité des personnes et des installations. Démarchez les grands hôtels, les aéroports, les gares et les sociétés gestionnaires de parkings.

www.group-indigo.com

rubrique Carrière

www.q-park.fr

rubrique Travailler chez Q-Park

www.effia.com/effia-recrute

rubrique Emplois

www.sags.fr

rubrique Espace emploi

Stations / Aires de service

Les aires de service font parfois appel à une main-d'œuvre complémentaire. Démarchez-les directement. Une voiture est obligatoire.

Vous pouvez aussi contacter les enseignes présentes sur les aires d'autoroute :

www.autoroutes.fr

rubrique Aires de service

SANTÉ

Services hospitaliers

L'agent des services hospitaliers s'occupe du confort des personnes hospitalisées : ménage, distribution des repas, aide aux malades, brancardier... Envoyez CV et lettre en début d'année aux hôpitaux, cliniques et résidences pour personnes âgées ou handicapées. Les étudiants en filière médicale ou paramédicale peuvent postuler pour des emplois d'aide-soignant.

www.staffsante.fr

<http://emploi.fhf.fr>

Pour les plus qualifiés, pensez aux agences d'intérim spécialisées :

www.officielinterim.com

Thermalisme et thalassothérapie

Les centres de cure thermale et de thalassothérapie recrutent du personnel pour l'accueil, l'hôtellerie, la restauration, le sport et l'esthétique. Consultez les offres en ligne et postulez directement.

www.thalazur.fr/recrutement

www.chainethermale.fr

rubrique La chaîne thermale du soleil / Rejoignez-nous

www.france-thalasso.com

rubrique Offres d'emploi

<http://emploi.lescuristes.fr/>

SERVICES À LA PERSONNE

Ils regroupent un ensemble de services rendus à domicile : baby-sitting, assistance aux personnes âgées, gardiennage, bricolage, courses, garde d'animaux, jardinage, ménage, soutien scolaire... Les mineurs peuvent tenter leur chance auprès des particuliers.

Déposez vos annonces chez les commerçants, dans les boîtes aux lettres... Plus de 18 ans, retrouvez des offres sur les sites spécialisés :

www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne
www.jemepropose.com
www.myjobservice.fr
www.particulieremploi.fr

LE CESU

Le Chèque emploi service universel (Cesu) permet d'être déclaré et donc de bénéficier de l'ensemble des droits sociaux, tout en étant assuré en cas d'accident. L'employeur bénéficie quant à lui d'avantages fiscaux.

www.cesu.urssaf.fr

Assistance aux personnes âgées

Proposez vos services pour les aider dans leur quotidien : repas, courses, petit bricolage, aide administrative... Il s'agit souvent de jobs à temps partiel. Vous pouvez donc avoir plusieurs employeurs. Il est souvent nécessaire d'être titulaire d'un permis B, de posséder un véhicule et d'avoir de l'expérience dans le secteur.

Travaux d'entretien et garde d'animaux

Pendant les vacances, on recherche souvent des jeunes pour jardiner, arroser des plantes, nettoyer le bocal à poissons ou la cage à hamster, garder et promener les animaux... Laissez des petites annonces dans les boîtes aux lettres. Déposez-en également chez les vétérinaires, dans les animaleries ou auprès des agences spécialisées :

www.gardicanin.fr
www.animaute.fr
www.dogsitting.fr

TÉMOIGNAGE



« Ce n'est pas facile de trouver un job à 16 ans. Alors j'ai déposé des tracts dans les boîtes aux lettres de mes voisins pour leur proposer de garder leurs animaux de compagnie pendant leurs vacances. Je me suis ainsi occupée des deux chiens de ma voisine. Je passais tous les jours les nourrir et les promener. Cela m'a permis de m'occuper, tout en gagnant un peu d'argent ! » (Marion, 16 ans)

BABY-SITTING

Qu'il s'agisse d'une garde occasionnelle ou pas, le baby-sitting n'est pas un job anodin. Les parents vous confient leurs enfants ! Déposez des annonces dans les commerces de votre quartier, parlez-en autour de vous et consultez les offres des services spécialisés.

Qualités indispensables : avoir le sens des responsabilités, être disponible, patient, à l'écoute et ponctuel. La maîtrise des gestes de premiers secours et le Bafa sont très appréciés.

Le tarif horaire ne peut être inférieur au Smic (10,03 € brut de l'heure, 7,72 € net environ) + 10 % de congés payés. Le nombre d'enfants n'entre pas en compte dans la rémunération. Vous devez être déclaré.

Pour connaître la grille des salaires : www.particulieremploi.fr

Pour calculer sa rémunération : www.pajemploi.urssaf.fr ou www.cesu.urssaf.fr

Des formations au baby-sitting peuvent être proposées dans le réseau IJ (voir p. 40).

Où trouver des offres et déposer votre candidature

www.bebe-nounou.com

www.yoopala.com

www.yoopies.fr

www.kidssitter.com

www.triboutchou.com

Pour les personnes bilingues

www.baby-speaking.fr

Baby-sitting et réseau IJ

Consultez les offres proposées par les centres IJ.

Adresses sur www.cidj.com

le RÉSEAU
INFORMATION
JEUNESSE

ATTENTION AUX ARNAQUES

Vous avez repéré des offres en ligne de particuliers ? Soyez vigilant !

>> N'acceptez aucun chèque d'avance des annonceurs qui se font parfois passer pour des parents mais sont en fait des escrocs.

>> Ne transférez jamais d'argent, n'envoyez pas de chèque ou n'achetez aucun objet destiné à des personnes qui passent une offre en ligne.

>> Méfiez-vous des offres où le salaire est particulièrement élevé. Les escrocs proposent plus de 16 €/heure pour attirer un maximum de personnes.

>> Méfiez-vous des offres qui comportent fautes d'orthographe et tournures de phrases incorrectes.



SONDAGES, TÉLÉMARKETING, TÉLÉASSISTANCE

Enquêtes, tests de produits

Les grands instituts de sondage (BVA, CSA, Ifop, Ipsos, Kantar TNS...) emploient occasionnellement des personnes pour leurs enquêtes (marketing, d'opinion).

Candidatez directement en ligne sur leur site.

Qualité requise: une bonne élocution.

Vous pouvez aussi devenir client mystère (enquêteur qui se fait passer pour un client ordinaire) ou participer à des réunions de consommateurs, tests de produits alimentaires, cosmétiques...

Ces activités occasionnelles sont rétribuées par une indemnité, des bons d'achats, chèques-cadeaux, produits gratuits ou échantillons.

www.devenirclientmystere.com

www.testezpournous.fr

www.testerderproduits.fr

Collectes de dons

Travailler pour des ONG (AIDES, Médecins du monde...) consiste à aller à la rencontre des passants et leur proposer d'agir en devenant donateur régulier. Job en CDD renouvelable, souvent à temps partiel, avec une rémunération fixe. Qualités requises : sensibilité aux causes humanitaires, environnementales ou de santé publique, sens du contact et force de persuasion.

www.ongconseil.com

Distribution presse / publicité

Distributeurs, colporteurs, installateurs PLV, les sociétés de distribution de journaux gratuits et d'imprimés publicitaires recrutent toute l'année. Véhicule obligatoire. Distribuer *Cnews Matin, 20 minutes...* implique de vous lever très tôt et de travailler environ 2h par tous les temps. Pour les quotidiens payants, contactez les services de portage de la presse régionale.

www.adrexo.fr

www.mediapost.fr

Animation commerciale / street marketing

Des hôtes(ses) sont recruté(e)s pour des actions ponctuelles de promotion de marques (distribution d'échantillons, dégustation, présentation d'offres promotionnelles). Bonne présentation exigée.

Tenues parfois originales selon les opérations !

www.streetpub.fr

www.hotessejob.com

Télémarketing

Les jobs dans les centres d'appels et de téléphonie s'adressent à des jeunes ayant une aisance relationnelle et un minimum de disponibilité. Ils consistent à appeler particuliers et entreprises pour leur vendre des produits. Ces postes sont difficiles.

www.phonemploi.com

Téléassistance

Les chargés d'assistance sont recrutés pour l'été (2 mois minimum). Vous devez être à l'aise au téléphone, avoir de l'empathie, des qualités d'analyse et d'organisation et maîtriser au moins une langue étrangère. Vous recevez les appels des clients en difficulté et mettez en œuvre les prestations d'assistance adaptées (médicale, routière...)

www.ima.eu

www.europ-assistance-recrute.com

www.axa-assistance.fr

www.mutuaide.fr

www.fidelia-assistance.fr

www.allianz-wordwide-partners.fr

TOURISME, CULTURE, ÉVÉNEMENTIEL

Clubs de vacances

Ils recrutent à chaque saison dans tous les secteurs sur des postes en CDD tels que éducateurs sportifs, serveurs, plongeurs, animateurs, DJ (...), en France comme à l'étranger.

Pour postuler, il faut être majeur, pratiquer une langue étrangère et être disponible pour toute la saison d'été ou d'hiver.

www.recrute.belambra.fr

www.vvf-recrute.fr

<http://recrutement.ucpa.com>

www.clubmedjobs.fr

www.ternelia.com

<http://jobs.groupepvc.com/fr>

www.recrute.touristravacances.com

www.vacancier.com

www.lesvillagesclubsdusoleil-emploi.com

Campings

Les jobs y sont variés: accueil, entretien (espaces verts, piscine, sanitaires, mobil-homes), restauration-bar, animation, surveillance de baignade.

Envoyez CV et lettre de motivation dès janvier pour l'été suivant.

www.ffcc.fr

www.campingfrance.com

www.campingdefrance.com

Parcs de loisirs / Zoos / Aquariums

Ils offrent de nombreux jobs durant les mois d'été ou les petites vacances, principalement dans l'accueil, la vente (billetterie, boutiques), la restauration et l'entretien (espaces verts, animaux...). Il faut être majeur, avec une grande disponibilité (soirs et week-ends) et de solides bases en anglais. Permis B souhaité.

www.infoparks.com (annuaire des parcs dans 16 pays européens)

<http://careers.disneylandparis.com>

www.futuroscope.com/emplois

<http://recrutement.parcasterix.fr>

<https://merdesable-recrute.talent-soft.com>

Tourisme

L'idéal pour y trouver un job : une formation en tourisme, la pratique d'une ou deux langues, une bonne connaissance de la région, le goût du contact...

- Agent d'accueil en office de tourisme. Postulez en début d'année en mairie s'ils ne sont ouverts que l'été.
- Guide touristique. Étudiant passionné en histoire ou histoire de l'art, contactez les offices de tourisme.
- Guide accompagnateur. Postulez auprès des tours opérateurs.
- Chargé d'accueil, de caisse ou de vestiaire dans les musées et châteaux.
- Animateur de club de plage (Bafa demandé).
- Plagiste. Installation et rangement des transats et parasols. Postulez auprès des gérants de plage (coordonnées par les mairies)

www.tourisme.fr

www.emplois-espaces.com

<http://emploi.quotidiendutourisme.com>

www.clubs-de-plage.com

www.fncp.fr

Festivals / Spectacles

Il est difficile de trouver un job dans les festivals qui font souvent appel à des bénévoles. Quelques pistes : chargé de billetterie, poseur d'affiches et distributeur de flyers, assistant de régie...

www.leguidedesfestivals.com

www.irmawork.com

Les salles de spectacles labellisées Scènes nationales recrutent des étudiants sur des postes d'hôtes de salle, contrôleurs de billets, gardiennage...

Contactez les salles dès le début de l'année pour la saison suivante.

www.scenes-nationales.fr/annuaire

Salons / événementiels

Des agences spécialisées recrutent hôte(sse)s d'accueil ou animateur(rice)s de vente.

Qualités requises : bonne présentation, ponctualité, langues étrangères appréciées. Étudiants en tourisme ou en vente favorisés.

Annuaire des salons :

www.salons-online.com

www.unimev.fr rubrique Travailler dans l'événement

<http://convention.parisinfo.com>

Quelques sites d'offres :

www.hotessejob.com

www.accueiljob.com/emploi

www.hotessesconnexion.com

www.marianne-international.fr

www.penelope.fr

www.tendance-hotesses.com

<http://charlestown.fr>

www.birdies-accueil.com

TÉMOIGNAGE



« Chaque été, je suis placeuse dans un camping. Mes tâches ? Réserver les emplacements via un logiciel en les organisant au mieux selon les souhaits des clients et les guider sur le camping à leur arrivée. Pour cela, je communique beaucoup avec l'équipe de l'accueil. Je suis logée gratuitement en mobil-home sur le camping. Je travaille de 10h à 13h et de 14h à 18h. Ce qui me plaît le plus dans ce job ce sont les contacts avec les vacanciers de tous pays ! » (Lena, 22 ans)

Activités de loisirs

Contactez les structures de loisirs (cinémas, karting, laser, mini-golf, bowlings, patinoires, piscines...)

TRANSPORTS

Course-livraison

Les sociétés de courses, les grandes entreprises ou administrations ayant un service de coursiers interne recrutent des jeunes pour des postes de coursier, chauffeur ou livreur (du plat cuisiné aux documents, en passant par la livraison de médicaments). Scooter, moto, voiture ou camionnette sont souvent fournis mais il peut arriver qu'on vous demande votre propre véhicule. BSR ou permis A ou B exigés selon le type de véhicule utilisé.

Certaines sociétés de location de voitures cherchent des jeunes pendant l'été pour récupérer leurs véhicules. Permis B de plus de 2 ans exigé.

www.jobtransport.com

Pour les plus sportifs, des sociétés de coursiers à vélo, triporteurs, véhicules électriques sont présents dans de nombreuses villes.

www.lapetitereine.com

Vélo-taxi

Un job original pour ceux qui recherchent un job flexible, aiment faire des rencontres et ont une bonne forme physique.

Conditions: permis B, langues étrangères et une bonne connaissance de la ville.

pour des postes d'accueil, de caisse, de vestiaire ou d'entretien. Des contrats étudiants pour le week-end peuvent être proposés.

MON JOB « UBÉRISÉ »

Chauffeur, coursier..., les jobs « ubérisés » se sont multipliés. Le terme « ubérisation » vient du nom de la plate-forme Uber qui met en relation chauffeurs et particuliers et désigne cette offre de services faite par des non-professionnels à des particuliers via des plateformes d'échanges en ligne. Si vous utilisez l'une de ces plateformes pour un job, déclarez votre activité en micro-entreprise et vérifiez que vous avez une mutuelle correcte qui vous couvre en cas d'accident.

Attention, on pourra vous demander d'avoir le statut d'auto-entrepreneur et de louer votre vélo (cf. p.9).

www.cyclopolitain-job.com

www.happymoov.com

www.moncoursierdequartier.com

Manutention-logistique

De nombreux emplois sont disponibles dans les entreprises des zones d'activité. Postulez auprès des agences d'intérim.

www.jobtransport.com

Déménagement

Contactez les entreprises de déménagement dès mars/avril, sans oublier les agences d'intérim.

www.csdeménagement.fr

Sur un ferry ou un bateau de croisière : hôte de croisière, chargé du contrôle embarquement, billets... Postulez directement auprès des compagnies. Exemple : <http://corporate.brittany-ferries.com> qui recrute dès octobre pour l'été suivant. Vous vivez près d'un fleuve ou d'un canal ? Des compagnies de tourisme organisent aussi des promenades fluviales en été. Envoyez votre candidature dès le mois de mars.

Dans un avion ou un train : personnel de bord aux côtés des hôtesses de l'air et stewards. Envoyez vos candidatures aux compagnies un an à l'avance ! Accompagnateur ou assistant voyageur : pour accompagner des enfants qui voyagent seuls. Les compagnies de transports sous-traitent généralement ce service à des sociétés privées :

www.cityone.fr/nos-offres.php ; www.connectravel.com/fiche_av.php

Sur une écluse : votre mission sera d'ouvrir les écluses pour laisser passer les bateaux. Renseignez-vous auprès des Conseils départementaux, des offices de tourisme, de la Mairie de Paris et des voies navigables de France (www.vnf.fr).

Dans une société de pompes funèbres : porteur de cercueil, chauffeur de voiture funéraire, vous pouvez exercer ces jobs solennels toute l'année en fonction des besoins (samedi, vacances scolaires). Rigueur, retenue et respect exigés. Postulez directement auprès des sociétés funéraires.

Sur des évènements sportifs (Tour de France, Paris-Nice...) : hôtes/hôtesses, ambassadeurs, chauffeurs... Découvrez les offres et postulez dès janvier sur : www.aso.fr/fr/recrutement-offre-emploi.html

Dans un casino : des postes de croupiers, hôtes, serveurs, équipiers sont à pourvoir toute l'année : www.groupebarriere.com rubrique **Votre carrière**

Sur le circuit des 24h du Mans : des postes de chargés d'accueil, de renseignement, d'orientation du public et du contrôle des billets sont proposés le temps des 24h motos, 24h camions, Le Mans classique... Recrutement des candidats à partir de 18 ans dès janvier sur :

<http://recrutement.lemans.org>

TÉMOIGNAGE



Participer à l'organisation des 24h du Mans, l'un des plus grands évènements sportifs au monde, fut une expérience unique, alliant travail et passion ! De jour comme de nuit, on travaille en équipe et on rend des comptes à l'organisation. Cela permet d'accueillir et d'orienter un public international dans les meilleures conditions et dans une ambiance incroyable. Je compte bien envoyer ma candidature l'année prochaine encore ! (Benoît, 25 ans)

UN job À L'ÉTRANGER

PRÉPAREZ VOTRE PROJET

Choisissez le pays en fonction de vos compétences linguistiques et des opportunités de jobs (voir p. 39).

À savoir

- Les jobs d'été sont souvent des postes peu qualifiés et, en général, peu rémunérés.
- Certains pays ne proposent pas de salaire minimum.
- Les employeurs préfèrent recruter des personnes qui font toute la saison (3 mois).
- Il est nécessaire de prévoir un budget pour le logement.

- Pensez à la carte d'étudiant internationale (Isic) et à la carte jeunes européenne (EYCA) pour bénéficier de réductions.

www.isic.fr

www.cartejeunes.fr

!
COMMENCEZ
VOS DÉMARCHES
TRÈS TÔT
(DE 3 À 6 MOIS
AVANT LE DÉPART).
CERTAINES FORMALITÉS
DEMANDENT UN DÉLAI.

COMMENT CHERCHER ?

- Faites le point sur vos expériences et compétences.
- Informez-vous sur les conditions de vie et de travail du pays d'accueil, la situation locale du marché de l'emploi.

<https://ec.europa.eu/eures>

- Évaluez vos compétences en langues et adaptez votre CV aux habitudes du pays. Pour l'Europe, il existe le CV Europass et le Passeport de langues.

<https://europass.cedefop.europa.eu>

- Rendez-vous dans les Centres Information Jeunesse (voir p. 40).

Vous y trouverez des informations sur la mobilité à l'étranger, des dossiers par pays, et les brochures Eurodesk : *Trouver un job à l'étranger*, *Rédiger son CV en anglais* et *Destination Europe... et un peu plus loin*.

Sites d'information

http://europa.eu/youth.eU_fr

Portail européen de la jeunesse rubrique Travailler / Emploi

www.cidj.com

Partir à l'étranger / Travailler à l'étranger / Trouver un job à l'étranger

le RÉSEAU
INFORMATION
JEUNESSE

Sites d'offres

<https://ec.europa.eu/eures>

Offres de jobs et informations utiles par pays.

www.seasonworkers.com

www.summerjobs.com

www.overseasjobs.com

www.anyworkanywhere.com

www.learn4good.com



**ATTENTION
AUX ORGANISMES
PROPOSANT
DES SERVICES
PAYANTS
« CLÉS EN MAIN »
(JOB + LOGEMENT).**

FORMALITÉS ET DÉMARCHES

Jobs dans l'Union européenne

Carte d'identité ou passeport si vous êtes ressortissant européen.

Jobs hors Union européenne

Passeport valide et visa de travail, plus ou moins facile à obtenir (prévoir un délai).

Pour l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, le Chili, la Colombie, la Corée du Sud, Hong-Kong, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Russie, Taïwan et

l'Uruguay, le Visa Vacances Travail (Working Holiday Visa) simplifie les démarches.

www.pvtistes.net

Consultez le site de l'ambassade du pays qui vous intéresse.

www.diplomatie.gouv.fr rubrique Conseils aux voyageurs / Infos pratiques / Préparer son départ

Santé

- Protection sociale : en fonction de votre statut et des pays.
- Carte européenne d'assurance-maladie : contactez votre centre de sécurité sociale.
- Vaccinations : chaque pays a sa réglementation. Se renseigner au moins 3 mois avant.

www.ameli.fr

rubrique Mes démarches / Commander une carte européenne d'assurance maladie (CEAM)

www.cfe.fr

Caisse des Français de l'étranger

LOGEMENT

www.switchhome.org Échange d'appartements et de maisons.

www.hihostels.com Auberges de jeunesse dans le monde.

www.couchsurfing.com Mise en réseau avec des particuliers qui vous prêtent gratuitement leur canapé.

www.hostelworld.com Hôtels à prix raisonnables.

www.camping.com Guide mondial des campings.

QUELQUES PISTES

Hôtellerie-restauration

Secteur où les jobs sont plus faciles à trouver, surtout sans expérience.

www.lhotellerie-restauration.com

www.hotelcareer.com

www.caterer.com

Travaux agricoles

Fruits et légumes au Royaume-Uni et en Australie; cueillette de pommes au Canada; récolte de fraises, salades et oignons au Danemark...

Travail physique!

www.fruitfuljobs.com

www.pickingjobs.com

www.pickyourown.org

Et aussi:

www.wwoof.net

Travail dans les fermes en échange du logement et de la nourriture.

Tourisme et animation

Postes d'accompagnateurs, hôtes, animateurs... Un bon niveau dans la langue du pays, voire dans d'autres langues, peut être exigé.

tour-hebdo.clicandtour.fr

www.leisurejobs.com

www.planetanim.fr

Au pair

Une famille vous accueille pour 6 mois ou 1 an (2-3 mois l'été, 12 mois minimum aux États-Unis) en contrepartie d'une garde d'enfant et de tâches ménagères. Âge requis : entre 18 et 27 ans. Vous êtes nourri, logé et recevez de l'argent de poche.

www.ufaap.org

www.iapa.org

TÉMOIGNAGE



« Durant un séjour de plusieurs mois en Colombie, j'ai eu l'occasion de faire du wwoofing. J'ai travaillé dans une exploitation de café dans le nord du pays. En échange de quelques heures de travail par jour, j'étais nourri et logé. Ce fut une super opportunité pour apprendre l'espagnol et m'immerger dans la vie d'une famille colombienne. J'avais suffisamment de temps libre pour explorer les alentours, faire des treks dans la jungle, apprendre à cuisiner, rencontrer du monde. C'est une façon très sympa de voyager et j'en garde un très bon souvenir. » (Guillaume, 29 ans)

CHANTIERS DE BÉNÉVOLES

Pas de job? Participer à un chantier de jeunes bénévoles peut être une alternative. Nourri et logé, vous participez à une vie communautaire en échange d'une mission. Une contribution financière est demandée et le voyage est à votre charge.

www.cotravaux.org

Coordination d'associations de chantiers internationaux.

www.france-volontaires.org

Échanges et solidarité internationale.

LE Cidj ET LE RÉSEAU

Information Jeunesse

Paris

CIDJ

101 quai Branly
75740 Paris Cedex 15
Tél : 01 44 49 29 32
Permanence téléphonique de 10 à 12h
du lundi au vendredi.
www.cidj.com

Centre d'initiative pour l'emploi des jeunes - CIEJ

Paris 1^{er} - Tél : 01 40 39 70 00
Paris 6^e - Tél : 01 43 54 16 58

Centre Paris Anim' Paul Valeyre

Paris 9^e - Tél : 01 42 29 65 36

Centre Anim' Paris Mercœur

Paris 11^e - Tél : 01 43 79 25 54 /
06 32 46 16 40
Paris 11^e - Tél : 01 48 06 48 45

Point Information Jeunesse

Paris 12^e - Tél : 01 44 75 60 14

Centre Paris Anim'Maison des Ensembles

Paris 12^e - Tél : 01 53 46 75 10

EPJ Olymp 13

Paris 13^e - Tél : 01 44 24 22 90
Paris 13^e - Tél : 09 52 80 78 64

Annexe du Centre Paris

Anim' Vercingétorix

Paris 14^e - Tél : 01 56 53 53 53
Paris 14^e - Tél : 01 84 17 24 31

Point Information Jeunesse

Paris 16^e - Tél : 01 46 51 03 15

Annexe du Centre d'animation La Joncquière

Paris 17^e - Tél : 01 42 27 68 21 /
06 23 13 24 91

EPJ Le 27

Paris 17^e - Tél : 01 43 18 51 03

Espace Paris Jeunes Mont-Cenis

Paris 18^e - Tél : 01 42 23 50 48 /
06 13 64 27 31
Paris 18^e - Tél : 09 50 80 30 36

EPJ Flandre

Paris 19^e - Tél : 01 40 37 29 74

Point Information Jeunesse

Paris 19^e - Tél : 01 40 18 76 45

CPA Curial

Paris 19^e - Tél : 01 40 37 32 28

Espace Paris Jeunes Davout

Paris 20^e - Tél : 01 40 33 01 84 /
07 62 85 35 12

Point Information Jeunesse

Paris 20^e - Tél : 01 42 23 08 32

Seine-et-Marne

CIJ

77000 Melun
6 B quai de la Courtille
Tél : 01 64 39 60 70
www.cij77.asso.fr

Bailly-Romainvilliers Tél : 01 60 42 42 69

Brie-Comte-Robert Tél : 01 60 62 54 91

Chelles Tél : 01 64 26 61 50

Combs-la-Ville Tél : 01 60 60 96 60

Dammarié-les-Lys Tél : 01 64 87 45 04

Dammartin-en-Goële

Tél : 01 60 54 58 60

Fontainebleau Tél : 01 64 22 61 65

Lagny-sur-Marne Tél : 01 60 35 92 64

Le Mée-sur-Seine Tél : 01 64 83 06 07

Lésigny Tél : 01 64 40 42 84

Lizy-sur-Ourcq Tél : Non connu
Lognes Tél : 01 60 05 69 32
Meaux Tél : 01 83 69 01 93 / 94
Melun Tél : 01 64 09 73 51
Melun Tél : 01 64 39 60 70
Mitry-Mory Tél : 0164663253
Moissy-Cramayel Tél : 01 64 88 88 67
Montereau-Fault-Yonne
Tél : 01 60 57 21 06
Mormant Tél : 01 64 25 78 07 /
06 81 51 50 97
Nangis Tél : 01 64 01 28 98
Nanteuil-lès-Meaux Tél : 01 60 22 51 91
Ozoir-la-Ferrière Tél : 01 64 43 35 91
Pontault-Combault Tél : 01 70 05 49 62
Roissy-en-Brie Tél : 01 60 28 28 38
Saint-Thibault-des-Vignes
Tél : 01 60 31 73 25
Savigny-le-Temple Tél : 01 64 10 41 40
Torcy Tél : 01 60 05 36 95
Vaires-sur-Marne Tél : 01 64 26 55 35
Villeparisis Tél : 01 60 21 49 11

Yvelines

CIJ

78180 Montigny-le-Bretonneux
3 parvis des Sources
Tél : 01 34 98 37 05
www.yij78.org
Achères Tél : 01 30 06 77 15
Andrézy Tél : 01 39 74 78 31
Aubergenville Tél : 01 30 90 36 63
Bois-d'Arcy Tél : 01 30 07 18 55
Carrières-sous-Poissy
Tél : 01 30 74 73 71 / 06 03 81 24 73
Chanteloup-les-Vignes
Tél : 01 39 74 29 12
Chatou Tél : 01 30 53 04 07
Conflans-Sainte-Honorine
Tél : 01 34 90 39 54
Élancourt Tél : 01 30 66 45 11
Épône Tél : 01 34 74 31 66

Fontenay-le-Fleury Tél : 01 30 14 15 25
Gargenville Tél : 01 30 98 12 35
Guyancourt Tél : 01 30 48 33 99
Houilles Tél : 01 61 04 42 63
Jouy-en-Josas Tél : 01 39 56 28 71
Les Clayes-sous-Bois
Tél : 01 39 79 39 85
Les Mureaux Tél : 01 30 91 37 37
Limay Tél : 01 34 97 34 51 /
06 08 22 97 87
Maisons-Laffitte Tél : 01 34 93 47 30
Mantes-la-Jolie Tél : 01 34 00 10 00
Mantes-la-Ville Tél : 01 30 98 85 83
Marly-le-Roi Tél : 01 39 16 91 62
Maurepas Tél : 01 30 66 53 35
Montigny-le-Bretonneux
Tél : 01 30 57 42 40
Montigny-le-Bretonneux
Tél : 01 34 98 37 05
Poissy Tél : 01 30 74 19 57
Rambouillet Tél : 01 30 88 89 01
Sartrouville Tél : 01 39 13 24 11
Trappes Tél : 01 30 16 24 99
Vélizy-Villacoublay Tél : 01 34 58 12 28
Verneuil-sur-Seine Tél : 01 39 71 01 33
Vernouillet Tél : 01 39 11 83 07

Essonne

Athis-Mons Tél : 01 69 54 54 46
Brétigny-sur-Orge Tél : 01 60 84 21 95
Brunoy Tél : 01 69 57 53 31
Chilly-Mazarin Tél : 01 69 10 59 80
Courcouronnes Tél : 01 60 78 20 96
Dourdan Tél : 01 60 83 01 47
Épinay-sous-Sénart Tél : 01 60 47 87 33
Étampes Tél : 01 69 16 17 60
Étampes Tél : 00 00 00 00 00
Évry Tél : 01 69 90 79 50
Fleury-Mérogis Tél : 01 69 72 19 66
Gif-sur-Yvette Tél : 01 70 56 52 85 /
06 22 79 49 90

Grigny Tél : 01 69 02 46 70

Igny Tél : 01 69 33 11 21 (PIJ)
06 70 21 73 88 (Marie Ropers)

Itteville Tél : 01 64 93 04 80

Lardy Tél : 01 60 82 85 58

Les Ulis Tél : 01 69 29 34 63

Lisses Tél : 01 69 91 09 43

Longjumeau Tél : 01 69 10 11 90

Massy Tél : 01 60 13 50 04

Montgeron Tél : 01 69 38 97 70

Morsang-sur-Orge Tél : 01 69 04 85 66

Orsay Tél : 01 60 92 58 85

Palaiseau Tél : 01 69 31 59 70

Ris-Orangis Tél : 01 69 48 99 50

Saclay Tél : 01 60 19 65 41

Saint-Michel-sur-Orge
Tél : 01 69 46 28 13

Verrières-le-Buisson
Tél : 01 60 11 14 48

Vigneux-sur-Seine Tél : 01 69 40 24 66

Villebon-sur-Yvette Tél : 01 69 93 49 23

Viry-Châtillon Tél : 01 69 21 90 76

Hauts-de-Seine

Antony Tél : 01 40 96 73 77

Asnières-sur-Seine Tél : 01 47 92 73 00

Bagneux Tél : 01 45 36 44 70

Bois-Colombes Tél : 01 47 80 30 05

Boulogne-Billancourt
Tél : 01 55 18 61 47

Châtenay-Malabry Tél : 01 55 52 14 02 /
01 55 52 14 04

Châtillon Tél : 01 42 31 83 51

Clichy Tél : 01 47 15 32 28 /
01 47 15 31 26

Colombes Tél : 01 47 60 82 60

Courbevoie Tél : 01 80 03 60 29

Gennevilliers Tél : 01 40 85 54 53

Issy-les-Moulineaux Tél : 01 41 23 83 50

La Garenne-Colombes
Tél : 01 56 05 03 15

Le Plessis-Robinson Tél : 01 46 01 50 95

Levallois-Perret Tél : 01 47 15 76 80

Malakoff Tél : 01 42 53 85 38 /
01 42 53 85 35

Meudon Tél : 01 41 14 65 37

Montrouge Tél : 01 46 12 72 38

Nanterre Tél : 01 40 97 45 19

Puteaux Tél : 01 41 02 95 53

Rueil-Malmaison Tél : 01 47 32 82 78

Rueil-Malmaison Tél : 01 57 61 45 42 /
01 47 32 67 47 / 01 47 32 82 78

Sèvres Tél : 01 41 14 12 20

Suresnes Tél : 01 47 72 35 73

Suresnes Tél : 01 45 06 41 38

Vanves Tél : 01 41 33 93 76

93 Seine-Saint-Denis

Aubervilliers Tél : 01 48 34 81 01

Aulnay-sous-Bois Tél : 01 48 69 61 17

Bondy Tél : 01 71 86 64 30

Clichy-sous-Bois Tél : 01 43 51 83 86

Drancy Tél : 01 48 96 51 10

Épinay-sur-Seine Tél : 01 49 72 35 00

Gagny Tél : 01 43 81 67 62

La Courneuve Tél : 01 49 92 60 75

Le Blanc-Mesnil Tél : 01 48 65 21 66

Les Lilas Tél : 01 48 97 21 10

Montfermeil Tél : 01 45 09 64 00

Montreuil Tél : 01 48 70 69 17

Neuilly-Plaisance Tél : 01 43 09 50 28

Noisy-le-Grand Tél : 01 45 92 58 21

Noisy-le-Sec Tél : 01 49 42 67 11

Pierrefitte-sur-Seine Tél : 01 72 09 35 90

Romainville Tél : 01 71 86 60 46

Rosny-sous-Bois Tél : 01 48 12 88 50

Saint-Ouen Tél : 01 49 48 14 32

Sevran Tél : 01 41 52 44 68

Stains Tél : 01 71 86 33 90

Tremblay-en-France Tél : 01 41 51 15 60

Villepinte Tél : 01 41 52 53 23

Villetaneuse Tél : 01 55 99 01 00

Val-de-Marne

Alfortville Tél : 01 58 73 21 02

Arcueil Tél : 01 46 15 08 59/69

Boissy-Saint-Léger Tél : 01 45 69 55 11

Bonneuil-sur-Marne Tél : 01 58 43 39 17

Chennevières-sur-Marne

Tél : 01 45 93 90 15

Chevilly-Larue Tél : 01 46 87 97 65

Créteil Tél : 01 42 07 76 55

Fontenay-sous-Bois Tél : 01 49 74 76 81

Fresnes Tél : 01 42 37 57 85

Gentilly Tél : 01 49 86 07 76

Ivry-sur-Seine Tél : 01 49 60 25 32

Joinville-le-Pont Tél : 01 48 83 72 68

Le Kremlin-Bicêtre

Tél : 01 49 60 55 71/72

L'Haÿ-les-Roses Tél : 01 49 08 02 30

Limeil-Brévannes Tél : 01 45 69 98 58 /
06 83 07 97 53

Maisons-Alfort Tél : 01 49 77 80 38

Nogent-sur-Marne

Tél : 01 58 73 02 02/03

Rungis Tél : 01 45 12 81 07

Saint-Mandé Tél : 01 48 08 23 24 /
07 81 17 84 12

Saint-Maur-des-Fossés

Tél : 01 48 86 05 56

Sucy-en-Brie Tél : 01 56 74 14 56

Thiais Tél : 01 48 92 42 55

Valenton Tél : 01 43 82 51 50

Villejuif Tél : 01 42 11 12 11

Villeneuve-le-Roi Tél : 01 49 61 46 66

Villeneuve-Saint-Georges

Tél : 01 43 86 39 11/12

Villiers-sur-Marne Tél : 01 49 41 38 66

Vincennes Tél : 01 71 33 64 40

Vitry-sur-Seine Tél : 01 55 53 21 40

Val-d'Oise

CIJ

95000 Cergy-Pontoise

1 place des Arts

Tél : 01 34 41 67 67

<http://cij.valdoise.fr>

Argenteuil Tél : 01 34 23 41 14

Beauchamp Tél : 01 30 40 57 87

Bezons Tél : 01 79 87 64 09

Bouffémont Tél : Non connu

Cergy Tél : 01 34 33 43 45/37

Cergy-Pontoise Tél : 01 34 41 67 67

Cormeilles-en-Parisis

Tél : 01 34 50 26 66

Eaubonne Tél : 01 34 27 67 28

Enghien-les-Bains Tél : 01 34 12 32 53 /
07 89 89 56 91

Ermont Tél : 01 34 44 27 30 /
01 34 44 10 35

Fosses Tél : 01 34 68 10 65

Franconville Tél : 01 39 32 66 03

Garges-lès-Gonesse Tél : 01 34 53 31 47

Gonesse Tél : 01 34 45 19 72

Goussainville Tél : 01 39 92 89 40 /
01 39 92 68 98

Herblay Tél : 01 39 97 04 82

Jouy-le-Moutier Tél : 01 34 43 38 48

Louvres Tél : 01 34 31 31 33

Montigny-lès-Cormeilles

Tél : 01 30 26 36 52

Montmagny Tél : 01 39 83 56 33

Montmorency Tél : 01 39 64 66 31

Saint-Ouen-l'Aumône

Tél : 01 82 31 10 43

Sarcelles Tél : 01 34 38 27 74

Vauréal Tél : 01 34 24 71 57 /
01 34 24 71 59

Villiers-le-Bel Tél : 01 34 29 28 91

Le guide *Trouver un job* - Édition 2019 est une publication du réseau Information Jeunesse.

Coordination : Barbara Muntaner (CIDJ)

Comité de rédaction : Christine Pinteaux (CRIJ Champagne-Ardenne) • Corinne Esquirol (CRIJ Nouvelle Aquitaine) • Fabienne Masse (CRIJ Pays de la Loire) • Pascale Serra (CRIJ Provence-Alpes) • **eurodesk**

Secrétariat de rédaction : Yasmine Agina (CIDJ)

Création maquette : Anne Sémécurbe (CIDJ)

Chef de fabrication : Jean-François Ploska (CIDJ)

Crédits photos : Rawpixel Ltd / ThinkStockPhotos ; Warren Goldswain / Fotolia ; Gstockstudio / Fotolia ; WavebreakMediaMicro / Fotolia

© CIDJ / Réseau Information Jeunesse 2019

Version Ile-de-France

Directrice de la publication : Sophie Bosset-Montoux

Rédactrice en chef : Barbara Muntaner

Secrétariat de rédaction : Yasmine Agina

Adaptation graphique : Aneta Vuillaume (CIDJ)

Chef de fabrication : Jean-François Ploska

Régie publicitaire : Mistral Média - Tél : 01 40 02 99 00

Impression et façonnage : Fabrègue Imprimeur
à Saint-Yrieix-la-Perche

© CIDJ 2019



CIDJ - Centre d'Information et de Documentation Jeunesse

101, quai Branly • 75015 Paris • Tél : 01 44 49 12 00

www.cidj.com

Conformément à une jurisprudence constante, les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce guide malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur.

La reproduction partielle ou totale des renseignements contenus dans cette édition est formellement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur.

Dépôt légal janvier 2019 - ISBN 978-2-84175-183-9



Devenez Hôte(sse)
d'accueil en entreprise ou événementiel

PLEIN TEMPS, MI-TEMPS

OU DE TEMPS EN TEMPS...

Rejoignez la

#TEAMPENELOPE

JOB DATING RÉGULIERS

01 42 05 84 55

recrutement@penelope.fr

www.penelope.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR CIDJ.COM

**Des témoignages, des articles,
des interviews, des vidéos pour s'informer
et faire les bons choix !**

Orientation et métiers

Études, formation & alternance

Emploi, jobs & stage

Partir à l'étranger

Vie quotidienne

... et aussi des offres de stages, de jobs, un tchat en ligne animé par nos conseillers et toutes les informations sur les services individuels et collectifs proposés par le CIDJ à Paris